



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-121027>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-121027**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-107346

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ccas de Villeurbanne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26691018100012

Ville : Villeurbanne Cedex

Code postal : 69601

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance des installations collectives de chauffage, d'eau chaude sanitaire et Centrales de Traitement d'Air (CTA) des établissements du CCAS de Villeurbanne

Code CPV principal - Descripteur principal : 50531100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre porte sur la maintenance des installations collectives de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans les résidences autonomes et EHPAD du CCAS de Villeurbanne ainsi que les Centrales de Traitement d'Air (CTA) de l'EHPAD Camille Claudel et de la Résidence Autonomie Château Gaillard. L'accord-cadre est exécutable par l'émission de bons de commande et la passation de marchés subséquents. La durée du marché débute à compter du 15 novembre 2025 ou à compter de sa notification si celle-ci est postérieure au 15 novembre 2025. La première période de l'accord-cadre court jusqu'au 31/12/2026. L'accord-cadre contrat pourra être reconduit 1 fois pour une période de 2 ans. La reconduction sera tacite. Accord-cadre sans minimum et avec maximum pour toute la durée de l'accord cadre de : Période 1 (du 15/11/2025 ou à compter de la notification du marché jusqu'au 31/12/2026) : 45 000 euro(s) HT Période 2 (du 01/01/2027 au 31/12/2028) : 80 000 euro(s) HT

Critères d'attribution : Valeur technique : 40% Performances en matière de protection de l'environnement : 10% Prix : 50%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 31/10/2025 à 12h00, lire 07/11/2025 à 12h00
- Rubrique : Bp, Au lieu de Ne Pas Remplir Le Bp Initial, lire Nous avons modifié le bordereau des prix de l'accord-cadre. Il est ainsi demandé de chiffrer seulement le diagnostic sur les lignes 52,60, 65,66 et 72. Remplir Le Bp_v2

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/10/2025